



vous accompagner

# Entreprises horticoles & pépinières

Aide à la réalisation de votre évaluation des risques professionnels



L'essentiel & plus encore



## Introduction

### Présentation des différents organismes et organisation de la filière

**L**a **MSA (Mutualité Sociale Agricole)** est le deuxième régime français de protection sociale ; elle gère l'ensemble de la profession agricole. Elle a également pour mission de promouvoir la santé et la sécurité au travail des salariés et non salariés du monde agricole. En effet, la loi du 25 octobre 1972 et le décret du 11 septembre 1973 ouvrent droit à la prévention des risques professionnels pour les salariés agricoles. Depuis avril 2002, les exploitants agricoles bénéficient également de l'assurance accident du travail.

Le **service prévention des risques professionnels** mène des actions d'information et de sensibilisation et assure des formations. Les conseillers en prévention accompagnent les acteurs de l'entreprise dans leur démarche et les aident à intégrer la prévention dans leur fonctionnement au quotidien. N'hésitez pas à les contacter pour toute information.

**L**a **FNPHP** Depuis 1945, la **Fédération Nationale des Producteurs de l'Horticulture et des Pépinières**, est le seul syndicat horticole représentatif des producteurs indépendants français, reconnu par les pouvoirs publics. Elle a donc un rôle exclusif de défense et de représentation de la profession auprès des pouvoirs publics pour toutes les questions relatives à l'horticulture et à la pépinière. La FNPHP fédère plusieurs métiers : producteurs de fleurs et feuillages coupés, pépiniéristes d'ornement et fruitiers, horticulteurs (plantes à massif, plantes en pots) mais également les bulbiculteurs, les rosiéristes, ainsi que les producteurs de plants de légumes pour amateurs.

La FNPHP intervient dans différentes actions relatives à la sécurité au travail, auprès des horticulteurs et pépiniéristes et de leurs salariés, en collaboration notamment avec la MSA.

**Ce guide vous donne des informations relatives à vos obligations réglementaires. Il a pour objectif de vous aider à mettre en œuvre des moyens de prévention adaptés aux principaux risques repérés dans vos entreprises. Ces mesures ne sont pas exhaustives et devront être spécifiques à chaque établissement.**



## Informations diverses

La formation constitue une obligation légale de l'employeur qui permet d'assurer la sécurité et de protéger la santé des travailleurs. Elle est également partie intégrante de la politique de prévention que l'employeur doit mettre en œuvre. Elle est basée sur la connaissance et l'évaluation des risques.

### Formation générale à la sécurité

(art. L.4141-2 du CT)

#### \* C'est quoi ?

C'est une formation **pratique** et appropriée à la sécurité au travail au sein de l'entreprise.

#### \* Pour qui ?

L'employeur organise cette formation au bénéfice :

- Des **travailleurs qu'il embauche**,
- Des **travailleurs qui changent de poste de travail ou de technique**,
- Des **salariés temporaires** (saisonniers, CDD, ...), sauf ceux auxquels, l'entreprise fait appel pour des travaux urgents qui requièrent des mesures de sécurité et déjà dotés de la qualification nécessaire à cette intervention,
- Des **travailleurs qui reprennent leur activité** après un arrêt de travail d'une durée d'au moins 21 jours, à la demande du médecin du travail.

#### \* Quel message ?

La formation à la sécurité a pour objet d'instruire le travailleur **des précautions à prendre pour assurer sa propre sécurité** et, le cas échéant, **celle des autres personnes** travaillant dans l'établissement. Elle porte sur :

- Les **conditions de circulation** dans l'entreprise,
- Les **conditions d'exécution du travail**,
- La **conduite à tenir en cas d'accident** ou de sinistre.

#### \* Les étapes de la formation

**Formation générale à la sécurité** (visite de site, règles de circulation, procédures en cas d'accident, d'incendie, localisation extincteurs, des secouristes,...)



**Formation au poste de travail** (risques sur le poste de travail, consignes à respecter...)



Si salariés précaires\* et exposés à des risques particuliers pour leur santé ou leur sécurité

**Formation renforcée** (Article L.4154-2 du CT)

\*Les salariés titulaires d'un contrat de travail à durée déterminée et les salariés temporaires





## Informations diverses



## Informations diverses

### Diagnostic sécurité : calculs des indicateurs de sécurité

Des incidents et/ou des accidents peuvent survenir sur le lieu de travail. Leur suivi et leur analyse régulière permettent d'éviter qu'ils se reproduisent. La règle est d'intervenir vite et systématiquement à chaque incident, de suivre l'évolution du nombre d'incidents et leur gravité, et d'impliquer les acteurs de la prévention dans ce suivi (Comité Hygiène Sécurité Conditions de Travail, Délégué du personnel...)

Le suivi et l'analyse régulière des incidents et des accidents de travail permettent d'améliorer les conditions de travail des salariés. On parle alors d'un processus d'amélioration continue de la prévention des risques professionnels, qu'il s'agisse de survenue de pathologies professionnelles, de risques d'accidents (chutes, blessures, intoxications...) mais aussi de risques psychosociaux (harcèlement, stress...).

#### Votre conseiller en prévention peut vous renseigner sur les chiffres de votre filière.

Les taux de fréquence ou de gravité relevés dans l'entreprise peuvent être comparés à la moyenne nationale ou de sa branche d'activités, pour permettre à l'entreprise d'analyser sa situation au regard de la prévention des risques. L'entreprise peut même aller plus loin dans la traçabilité des incidents/accidents,

en tenant à jour un registre des accidents du travail. D'autres critères utiles relèvent des ressources humaines (absentéisme, turnover, autres éléments issus du bilan social...) ou de la qualité (nombre de pannes, nombre de défauts, satisfaction des clients...). En complément des indices de résultats, des indicateurs de moyens et de risques doivent être mis en place : le nombre d'actions de formation en prévention, le nombre d'actions correctives conduites...

**Calculer vos indicateurs sécurité** vous permet de situer votre entreprise par rapport à votre filière. Ils permettent également de vous évaluer d'une année sur l'autre.

#### Quelques définitions...

##### \* Accident de travail

Accident survenu, quelle qu'en soit la cause, **par le fait ou à l'occasion du travail** à toute personne salariée ou travaillant, à quelque titre ou en quelque lieu que ce soit, pour un ou plusieurs employeurs ou chefs d'entreprise.

##### \* Accident de trajet

Accident survenu pendant les **parcours allers et retours** entre le domicile et le lieu de travail, ou tout lieu où la personne est susceptible de se rendre pour le travail.

##### \* Maladies professionnelles

Conséquence directe de l'exposition d'un travailleur à un risque physique, chimique ou biologique, qui résulte des conditions dans lesquelles il exerce son activité professionnelle.

Indicateurs	Modalité de calcul	Commentaires
Taux de fréquence	$\frac{\text{Nombre d'AT avec arrêt sur 12 mois}}{\text{cumul d'heures travaillées sur 12 mois}} \times 1\,000\,000$	0 à 10 : risque faible 11 à 30 : risque moyen Au-delà de 30 : risque important Se référer au TF de sa branche d'activité Pour donner plus de sens à l'indicateur, il est pertinent d'intégrer une moyenne d'heures supérieure à 20 000. Pour les petites entreprises, ce calcul pourra porter sur plusieurs années
Taux de gravité	$\frac{\text{Somme des jours indemnisés sur 12 mois}}{\text{cumul d'heures travaillées sur 12 mois}} \times 1\,000$	Supérieur à 2 = Grave
Indice de gravité	$\frac{\text{Somme des taux d'incapacité permanente partielle}}{\text{nombre d'heures de travail}} \times 1\,000\,000$	
Durée moyenne d'arrêt	$\frac{\text{Somme des jours indemnisés}}{\text{nombre d'accidents avec arrêt}}$	
Absentéisme	$\frac{\text{nombre d'heures d'absence}}{\text{nombre d'heures de travail}} \times 100$	Non présence au travail qui traduit une diminution involontaire ou volontaire de la part de l'individu de son temps de travail Par exemple, un taux d'absentéisme supérieur à celui du BTP de 4% est réputé difficile
Turn Over (taux de rotation annuel)	$\frac{\text{Nombre de départs de salariés de l'entreprise sur une année}}{\text{effectif global de l'entreprise}} \times 100$	Par exemple un turn over moyen se situe entre 3 et 4% Au-delà de 10%, l'entreprise peut se poser des questions sur son management. Un turn over supérieur à 20% peut-être considéré comme un taux important.



## Evaluation des risques

### Evaluer pour prévenir les accidents et les maladies liés au travail

#### \* Qu'est-ce que c'est ?

La prévention des risques professionnels consiste à prendre les mesures nécessaires pour préserver la santé et la sécurité des travailleurs dans le cadre du droit du travail et du dialogue social.

Pour agir, il est indispensable de :

- **réaliser une évaluation des risques professionnels** c'est-à-dire d'établir un diagnostic des risques en entreprise.
- **mettre en œuvre des mesures de prévention**, ces mesures résultent de choix et de priorités inscrits dans un plan d'action.

Ces deux phases sont indissociables : l'évaluation n'a aucun intérêt si elle ne conduit pas à la mise en œuvre de mesures de prévention.

#### \* Pourquoi ?

**Pour répondre à la réglementation**, la loi n°91-1414 du 31 décembre 1991 précise que l'employeur a une obligation générale d'assurer la sécurité et de préserver la santé des salariés. Il doit ainsi éviter les risques, évaluer ceux qui ne peuvent être évités et mettre en œuvre des actions de prévention. Cette évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs doit être formalisée dans un « document unique ».

Des sanctions sont prévues en cas de non respect de cette obligation.

Pour réduire les risques professionnels, en permettant à l'employeur de prendre les mesures nécessaires

pour assurer la sécurité et préserver la santé des travailleurs.

De plus, une bonne santé et une bonne sécurité au travail améliorent la performance de l'entreprise, la qualité de l'emploi et le dialogue social.

#### \* Comment ?

L'évaluation des risques doit être transcrite dans un **document propre** à chaque entreprise. Il est réactualisé, notamment en cas de modification d'organisation du travail ou de changement de matériel et **revu annuellement**.

Le document est **tenu à disposition** des salariés, des membres du CHSCT, des délégués du personnel et de certains intervenants extérieurs.

L'évaluation des risques professionnels suppose qu'un travail d'anticipation soit réalisé au sein de l'entreprise afin de comprendre et d'analyser tous les phénomènes susceptibles de faire naître un risque pour la santé des opérateurs et la sécurité au travail. L'évaluation tient compte de la réalité du travail aussi bien sur les aspects techniques que dans l'organisation du travail.



## Evaluation des risques

### Méthodologie

Ce document est un support de travail servant à l'élaboration du document relatif à l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, dit : « Document Unique », tel que prévu dans le **décret n°2001-1016 du 5 novembre 2001**.

Il a pour objectif de faciliter la démarche de **prévention des risques professionnels** en proposant une méthode d'analyse par **unité de travail** et par **activité**.

Le recours à ce document n'est, en aucun cas, une obligation. D'autres supports et d'autres formes de réalisation peuvent être utilisés.

Les étapes de rédaction :

- **Définir** les unités de travail (voir page suivante)
- **Décrire** chronologiquement chaque unité de travail établie, sans oublier de prendre en compte : le nombre de personnes exécutant la(es) tâche(s), le matériel, les machines, les produits utilisés...
- **Reprendre**, dans la description de l'activité, les **situations dangereuses**

- **Identifier les risques** pour l'opérateur et **les conséquences** qui peuvent y être associées
- **Retranscrire les mesures de prévention** mises en place pour chaque situation dangereuse
- **Rédiger un programme d'action** (formation, matériel, organisation...)
- Ne pas oublier de tenir compte :
  - des différents modes de travail : planifiés, dégradés...
  - des phases de maintenance et de nettoyage...
  - des accidents et les maladies professionnelles qui se sont déjà produits au sein de votre structure
  - des situations particulières : incident machine...
  - des risques psychosociaux, de la pénibilité...

#### Le Document Unique d'Evaluation des Risques

- **est obligatoire pour toutes les entreprises qui emploie du personnel (CDI, CDD, Saisonnier, Stagiaire...)**
- **doit être mis à jour annuellement**
- **doit être à disposition des salariés, du CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail), des DP (Délégués du Personnel), de l'inspecteur du travail**





## Evaluation des risques

### Les unités de travail

Dans la méthode proposée, il est prévu que l'entreprise soit découpée en plusieurs ensembles, appelés « unité de travail », et regroupant des salariés

exposés à des risques similaires ou à des conditions homogènes d'exposition aux risques professionnels.

#### Environnement général

#### Postes administratifs

#### Réception et stockage des matières premières et des consommables

#### Production

#### Préparation des commandes à livrer

#### Livraison / vente

#### Entretien des structures

#### Mise en place et entretien du système d'irrigation et fertilisation

#### Traitements phytosanitaires sous serre ou en plein air

#### Entretien du matériel

#### Atelier

## Environnement général

Éléments généraux	Pistes de solutions...
Organisation générale	Comment gérez-vous les urgences et les situations à risques ? (Mode de communication, information, formation). L'affichage obligatoire est-il en place ?
Nouveaux embauchés	Une formation au poste de travail et à la sécurité générale est-elle mise en place pour tous les nouveaux embauchés ?
Incendie	Des moyens de lutte contre l'incendie sont-ils en place ? (extincteur, protocole de secours)
Electricité	Faites-vous une vérification périodique de votre installation électrique ? Les personnes en charge des interventions sur l'installation sont-elles habilitées ?
Secours	Des sauveteurs secouristes du travail sont-ils formés et/ou recyclés ? Quelle est la procédure en cas d'accident ? Avez-vous des trousse de secours à disposition ?
Circulation des véhicules et des piétons / Sol glissant dans les serres	Avez-vous réalisé un plan de circulation ? Existe-t-il des marquages ou panneaux d'identification des zones de circulation ? Des allées de circulation sont-elles mises en place ? Existe-il des moyens de locomotion pour les piétons qui parcourent des distances importantes ? Balayez-vous régulièrement les allées des serres ?
Exposition aux conditions climatiques (été, hiver)	Adaptez-vous les horaires ? Des pauses sont-elles prévues ? De l'eau, des boissons fraîches ou chaudes sont-elles à disposition ? Des vêtements de travail sont-ils fournis (manteau, coupe vent, vêtement de pluie, bottes,...) ? Des équipements de protection individuelle sont-ils fournis (casquette, chapeau, lunettes de soleil...) ?
Exposition aux piqûres d'insectes, blessures et/ou réactions allergiques liées aux végétaux	Une procédure spécifique est-elle mise en place en cas de piqûre d'insecte ou d'une réaction allergique ? Des pommades sont-elles à disposition ? Certaines plantes urticantes ou coupantes sont dangereuses : avez-vous intégré cette information dans l'accueil des salariés ? (gants spécifiques) Décalez-vous les tâches en cas de fortes attaques de moustiques notamment ?
Déplacement routier	Les véhicules sont-ils contrôlés (contrôle technique,...) ? Les conducteurs ont-ils un permis de conduire valide et adapté au véhicule professionnel ? Est-ce que les réglementations en vigueur sont respectées ? Ont-ils suivi une formation sur le risque routier ? Le temps de déplacement est-il intégré dans le temps de travail ? L'arrimage est-il bien fait ? Un règlement intérieur est-il mis en place ? Le trajet est-il planifié à l'avance ? Comment est gérée l'utilisation du téléphone portable ?
Risque psychosocial (stress, harcèlement, agression)	Encouragez-vous les communications ascendantes et descendantes ? Comment gérez-vous les conflits ? Des réunions sont-elles organisées ? Organisez-vous des formations interpersonnelles en cas de conflit de personnes ? Réalisez-vous des adaptations aux postes de travail ? Avez-vous mis en place de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences ? (perspective, pénibilité, et santé des salariés en deuxième partie de carrière,...)





## Postes administratifs

Gestion commerciale  
Comptabilité  
Service Administratif  
Relance des clients  
Paies  
Standard

Situations dangereuses	Conséquences éventuelles	Pistes de solutions...
Travail sur écran Gestion commerciale Comptabilité Utilisation du téléphone	Fatigue visuelle, contraintes posturales (mal de dos, épaule, cou...) Problème de vision TMS, risque de chute Electrocution	Le poste de travail a-t-il été étudié (positionnement écran, chaise, table de bureau de grandeur suffisante etc.) ? L'écran est-il en position perpendiculaire par rapport à la fenêtre ? Disposez-vous de siège réglable à roulettes ? Pouvez-vous accéder facilement aux armoires ? Y a-t-il un bon éclairage de la pièce ? Disposez-vous d'un chauffage central ou de chauffage complémentaire, de climatisation ? Avez-vous mis en place des permanences téléphoniques ?

## Réception et stockage des matières premières et des consommables

L'opérateur **réceptionne** les marchandises : produits phytosanitaires, engrais, terreaux, pots, palettes, plants...

L'opérateur stocke les marchandises dans les différents locaux de l'entreprise. Il peut utiliser pour cette activité des engins de manutention.

Situations dangereuses	Conséquences éventuelles	Pistes de solutions...
Manutentions manuelles de charges	Lombalgie	Qui assure le déchargement ? Quelle organisation mettez-vous en place (une ou deux personnes) ? Alternez-vous les tâches ? Avez-vous mécanisé certaines parties de l'installation ? Utilisez-vous un diable, brouette et/ou un chariot (roll) ?
Utilisation de chariot élévateur Manipulation des big bags / big balles avec le chariot élévateur	Ecrasement, renversement, blessures	Les opérateurs sont-ils formés et ont-ils une autorisation de conduite de l'employeur ? Les vérifications périodiques des chariots élévateurs sont-elles à jour ? Le matériel est-il conforme ? Le port de chaussures de sécurité est-il obligatoire dans cette zone ? Tenez-vous compte des différences de niveau du sol (pentes, devers, caniveaux) ?
Stockage d'engrais, de terreau et de pots	Chute, écrasement, renversement, irritation, intoxication	Y a-t-il une zone matérialisée pour le stockage des big bag ? Vérifiez-vous l'état des palettes et leur stabilité ? Des EPI sont-ils à disposition ? Le sol est-il stable et plat ? Des consignes sont-elles données ou affichées ?
Réception des plants et des gros volumes (arbres en container, motte)	Chute, heurt, risque lié à l'arrimage, blessures aux yeux, piqûre, irritation	Avez-vous mis une procédure en place et des consignes par rapport à l'arrimage ? Des EPI sont-ils à disposition ? Existe-t-il un travail en équipe pour le déchargement de ces gros volumes ?
Déchargement des plants en rolls	Heurt, renversement, écrasement	Le personnel est-il formé à l'utilisation des hayons élévateurs, quais de chargement, chariots élévateurs ?



# Evaluation des risques

## Production

La production concerne l'ensemble des travaux qui peuvent être réalisés à l'extérieur ou sous serres, quel que soit le type de culture. Les risques spécifiques liés aux productions (plantes en pot, fleurs coupées, plants légumes amateur, arbres d'ornement et arbres fruitiers) sont identifiés pour chaque phase de travail.

Nettoyage et désinfection des sols  
Paillage  
Bouturage / multiplication  
Empotage et repotage  
Transport (rolls, production)  
Mise en place et entretien de la culture

### \* Nettoyage et désinfection des sols

Situations dangereuses	Conséquences éventuelles	Pistes de solutions...
Nettoyage et désinfection des supports de culture et utilisation de nettoyeurs haute pression	Intoxication, irritation, blessure, brûlure, chute	Le matériel utilisé est-il conforme (tracteur, broyeur, rotavator, nettoyeur haute-pression, générateur de vapeur...) ? Est-il entretenu régulièrement ?
Travail du sol mécanisé ou non	Blessure, brûlure, chute, renversement de tracteur	
Désinfection des sols	Intoxication, brûlure, irritation	Des EPI sont-ils à disposition ? Comment choisissez-vous les produits de nettoyage et de désinfection ? Tenez-vous compte de la dangerosité des produits ? Remplissez-vous la fiche d'exposition des salariés ? Existe-t-il des systèmes automatiques de traitement ?

### \* Paillage

Situations dangereuses	Conséquences éventuelles	Pistes de solutions...
Mise en place du paillage ou des toiles hors sol	Lombalgie, entorse, foulure	Comment le paillage est-il mis en place ? par combien de personnes ? Le sol est-il bien préparé ?



## Production

### \* Bouturage / multiplication

Situations dangereuses	Conséquences éventuelles	Pistes de solutions...
Semis, bouturage, multiplication Mise en place de la culture Utilisation de cutter, sécateur	Troubles Musculo-Squelettiques TMS (tendinites, douleurs...), lombalgie, coupure, allergie, intoxication cutanée avec les hormones de bouturage	Quelles sont la hauteur et la position des tables ? Avez-vous des sièges assis debout ? Certaines manipulations sont-elles réalisées à 2 ? Alternez-vous les tâches ? Les opérateurs utilisent-ils des aides pour les travaux au ras du sol ? Les opérateurs utilisent-ils une planteuse automatique ? Utilisez-vous des aides à la manutention (pince multi pots) ? Des formations sont-elles programmées sur les risques liés à l'utilisation des hormones ? Des EPI sont-ils à disposition ?
Greffage gros volume	Lombalgie, coupure, TMS	Avez-vous testé différentes formes de sièges pour limiter le travail penché, réalisé des aménagements de poste de travail ?

### \* Empotage et repotage

Situations dangereuses	Conséquences éventuelles	Pistes de solutions...
Empotage et repotage manuel Ajout d'engrais retard Remplissage, repotage mécanique Installation et désinstallation de tapis de convoyage	Lombalgie, TMS, blessure, allergie respiratoire liée aux substrats et irritation cutanée, nuisance sonore	Les tables ou remorques de stockage sont-elles à une hauteur suffisante ? Utilisez-vous des équipements spécifiques (ergo siège, microtracteur...) ? Humidifiez-vous suffisamment les substrats ? Insérez-vous un écran entre la zone de travail et le substrat ? Alternez-vous les tâches ? Des EPI sont-ils mis à disposition (gants, masque anti-poussière...) ? Les machines sont-elles conformes et munies de système d'arrêt d'urgence ? Des procédures et consignes de sécurité lors d'intervention sont-elles mises en place ? Comment gérez-vous le travail en équipe ?





## Production

### \* Transport

Situations dangereuses	Conséquences éventuelles	Pistes de solutions...
Transport de la production Transport des rolls pleins	Lombalgie et blessures diverses, chute, écrasement, pincement des doigts, renversement...	Quels types d'outils de manutention utilisez-vous ? Certaines manipulations sont-elles réalisées à deux ? L'outil est-il bien adapté à l'activité ? Les engins de levage (Gerbeur, chariot élévateur, mini chargeur) sont-ils vérifiés régulièrement ? Les utilisateurs disposent-ils d'une autorisation de conduite ? Ont-ils reçu une formation adéquate ? Les rolls sont-ils en bon état ? Sont-ils manipulés correctement ? Des instructions ou formations sur la conduite des rolls sont-elles données aux salariés ? Les charges sont-elles bien réparties sur le roll ? Le chargement se fait-il par le bas et le déchargement par le haut ? Utilisez-vous des trains de rolls ? Les opérateurs portent-ils des chaussures de sécurité ? Le sol est-il bien plat ?



## Production

### \* Mise en place et entretien de la culture

Situations dangereuses	Conséquences éventuelles	Pistes de solutions...
Distançage, touche touche —> dépose des pots aux sols ou sur tablettes en culture	TMS (Troubles Musculo Squettiques), lombalgie	Alternez-vous les tâches ? Les opérateurs utilisent-ils des aides pour les travaux au ras du sol (pince de transport multi pots) ? Disposez-vous d'aide à la manutention ? Les opérateurs utilisent-ils des aides pour les travaux au ras du sol (pince de transport multi pots)? Des EPI sont-ils fournis ?
Mise en place des suspensions	Blessure liée au travail en hauteur, chute, TMS	Utilisez-vous des échafaudages roulants, des Plate formes Elévatrices Mobiles de Personnes ? Le matériel est-il entretenu et vérifié périodiquement ? Le personnel est-il formé à la conduite des chariots ? Alternez-vous les tâches ? Avez-vous mis en place des aides à la manutention (perches) ?
Taille • avec utilisation de sécateurs électriques, manuels, pneumatiques, sur perche Taille haie, échenilloir, tronçonneuse... • sur passerelle de taille, échelle, brouette, PEMP (Plateforme Elévatrice Mobile de Personne), etc....	Coupure, blessure aux mains, aux yeux, TMS, Lombalgie, Chute, bruit	Utilisez-vous des passerelles de taille, des échelles, brouettes, chevalets de taille ? Sont-ils stables, bien entretenus ? Des vérifications périodiques sont-elles réalisées ? Les conducteurs de passerelles sont-ils formés ? Disposent-ils d'une autorisation de conduite ? Des formations à l'utilisation du matériel en toute sécurité sont-elles réalisées ?
Attachage tuteurage Utilisation de pinces à lien, de lieuses		Alternez-vous les tâches ? Le travail est-il réalisé en équipe ? L'affûtage est-il réalisé régulièrement ? Des EPI sont-ils à disposition du personnel (gants, lunettes, casque de protection avec visière, protection auditive, pantalon anti-coupure,...) ?



# ▼ Evaluation des risques

## ■ Préparation des commandes à livrer

### \* Utilisation des rolls

Situations dangereuses	Conséquences éventuelles	Pistes de solutions...
Réception des rolls Déplacement et stockage des rolls	Heurt, renversement, écrasement, blessure aux pieds et aux chevilles	Des EPI adéquats sont-ils mis à disposition des salariés ? Le sol est-il bien plat ? Le personnel est-il formé à l'utilisation des rolls ? Existe-t-il un marquage au sol ? Les rolls sont-ils bien entretenus ? Le personnel porte-t-il des chaussures de sécurité ?

### \* Préparation des commandes de gros volumes

Situations dangereuses	Conséquences éventuelles	Pistes de solutions...
Arrachage des arbres	Coupure, heurt, chute, posture pénible, fatigue physique	Le matériel utilisé (arracheuse, chargeur,...) est-il conforme ? Le personnel est-il formé à l'utilisation du matériel ? Comment est gérée la coactivité ? Comment s'effectuent les changements de lames ?



## ■ Préparation des commandes à livrer

### \* Préparation des commandes

Situations dangereuses	Conséquences éventuelles	Pistes de solutions...
Préparation des commandes	Manutention, gestes répétitifs, mauvaises postures	Y a-t-il des pauses régulières ? Y a-t-il des aides à la manutention ? Mettez-vous en place des réunions ou outils de gestion du stress ?
Nettoyage des végétaux	Mal de dos, postures contraignantes, chute, risque électrique, humidité	Des EPI adéquats sont-ils mis à disposition des salariés ?
Conditionnement	Gestes répétitifs, organes en mouvement non protégés, happement lors des interventions de réglages machine en fonctionnement, risque électrique, manque de lumière, bruit, humidité et froid...	Quel est l'aménagement du temps de travail ? Y a-t-il des pauses régulières ? Qui intervient en cas de panne ? Disposez-vous de cales au sol pour filmer les rolls ? L'éclairage est-il adapté ? Les machines sont-elles équipées d'un bouton d'arrêt d'urgence ? Les salariés ont-ils des protections auditives à disposition ?
Palettisation	Manutention, gestes répétitifs, mauvaises postures, happement, coincement, chute de palette, risque électrique ...	Comment se passe la palettisation ? Qui actionne le palettiseur ?
Etiquetage des palettes	Blessure avec l'agrafeuse	Des instructions sont-elles données aux salariés par rapport à l'utilisation des outils ?
Acheminement des palettes finies Stockage ou déstockage à plat des palettes	Heurt, écrasement	Les personnes qui conduisent les chariots sont-elles formées et disposent-elles d'une autorisation de conduite délivrée par l'employeur ? Les chariots sont-ils conformes et bien entretenus ? Des conseils sont-ils délivrés aux opérateurs ? Y a-t-il un marquage au sol ?
Stockage ou déstockage des palettes en hauteur	Chute de palette, affaissement de la palette, écrasement	Contrôlez-vous l'état de la palette et des plateaux ? Mettez-vous en place des racks ? Le gerbage est-il réalisé par des personnes habilitées à la conduite du chariot automoteur ?
Nettoyage du sol et des machines	Glissade, projections, brûlure, intoxication	Des EPI adéquats sont-ils mis à disposition des salariés ? Le nettoyage se fait-il machine à l'arrêt ? Tenez-vous compte de la dangerosité des produits ?



## Evaluation des risques

### Livraison - vente

#### \* Livraison

Situations dangereuses	Conséquences éventuelles	Pistes de solutions...
Acheminement des produits vers quai d'expédition	Heurt, chute	Les personnes qui conduisent les chariots sont-elles formées et disposent-elles d'une autorisation de conduite délivrée par l'employeur ? y a-t-il des barrières anti-chute sur le quai ?
Mise à quai des camions et chargement des produits	Heurt, chute, écrasement	Des consignes sont-elles affichées en bord de quai ? Y a-t-il un marquage au sol ? Existe-t-il des systèmes pour simplifier le positionnement des camions ?
Livraisons Conseil chez le client	Accidents de la circulation, manutention, stress	Existe-t-il une organisation des livraisons pour limiter les déplacements ? Des formations sur le risque routier sont-elles mises en place ? Possédez-vous des aides à la manutention (petit chariot) ? Limitez-vous les déplacements (téléphone, mail) ?

#### \* Vente

Situations dangereuses	Conséquences éventuelles	Pistes de solutions...
Port de charges	Lombalgie	Le stockage et le conditionnement des produits se fait-il à proximité du point de vente ? Disposez-vous d'outils d'aide à la manutention ? Le salarié est-il équipé des EPI adaptés ?
Contact avec le public	Agression Vol à mains armées	Avez-vous mis en place des consignes particulières ? Disposez-vous de système d'alerte à la caisse en cas de braquage ?



### Entretien des structures

#### \* Montage et/ou démontage des serres

Situations dangereuses	Conséquences éventuelles	Pistes de solutions...
Montage des serres tunnels, Changement des bâches plastiques	Chute de hauteur, coincement, écrasement, électrocution, électrisation	Quelle est votre organisation ? Utilisez-vous des protections anti-chute ? Les salariés sont-ils formés ? Utilisez-vous du matériel de levage adapté et conforme ? Réalisez-vous ces tâches dans les conditions météorologiques optimales (sans vent, sans humidité pour ne pas glisser, en évitant les heures les plus chaudes) ? Comment organisez-vous le travail de votre entreprise et celui de l'entreprise qui réalise les travaux ? Avez-vous défini un plan de prévention et un contrat de maintenance ? Prenez-vous en compte la présence de lignes électriques aériennes ?
Montage des serres en verre	Heurts liés à la co-activité, chute	

#### \* Entretien des serres

Situations dangereuses	Conséquences éventuelles	Pistes de solutions...
Graissage des ouvrants, entretien des ouvrants, ouverture et aération des serres plastiques, ouverture des serres verres	Irritation cutanée chute, efforts importants, postures pénibles, coupure, chute de verre	Utilisez-vous des EPI spécifiques ? Avez-vous installé un système d'aide à l'ouverture (manivelle, système électrique,...) ?
Nettoyage des chenaux	Chute	Utilisez-vous un déambulateur ? Existe-t-il des anneaux d'ancrage ou une ligne de vie sur le faitage ?
Changement des vitres de la toiture	Chute, coincement, coupure	Quelle technique utilisez-vous (plateforme élévatrice mobile de personne) ? Faites-vous appel à des prestataires de service ? Avez-vous établi un plan de prévention ?
Changement de vitre latérale, mise en place échafaudage		
Pose du plastique de bardage latéral pour l'isolation des serres.		



## Evaluation des risques

### Entretien du matériel et des structures

#### \* Blanchiment / déblanchiment des serres

Situations dangereuses	Conséquences éventuelles	Pistes de solutions...
Blanchiment (hélicoptère, lance de pulvérisation)	Heurts liés à la co-activité, chute de hauteur, coupure par bris de verre	Avez-vous mis en place des systèmes de blanchiment automatique ? des rampes spécifiques attelées derrière le tracteur ?
Déblanchiment (Aspersion, brosse, automate de nettoyage)	Intoxication par contact avec des produits chimiques, chute, coupure	Montez-vous sur les chenaux avec des structures de protection ?
Evacuation des plastiques	Gestes et postures, blessures	Utilisez-vous des aides à la manutention ?



### Mise en place et entretien du système d'irrigation et fertilisation

Situations dangereuses	Conséquences éventuelles	Pistes de solutions...
Réalisation du forage et installation de la station d'irrigation	Chute, contusion	Le matériel est-il conforme ? Un plan de prévention est-il été établi si les travaux sont réalisés par une entreprise extérieure ?
Transport des tuyaux d'irrigation	Chute, contusion, contraintes gestuelles et posturales	Les salariés disposent-ils d'aide à la manutention ? Le sol est-il en bon état ?
Stockage des fertilisants	Manutention, chute de matériaux, chute de hauteur, incendie, dispersion accidentelle de produit, irritation, intoxication, brûlure...	Le matériel utilisé pour la manutention (chariot élévateur) est-il conforme ? Des aides à la manutention sont-elles mises en place ? Le lieu de stockage est-il sécurisé ? balisé ? Des EPI sont-ils à disposition des salariés ? Un extincteur est-il à proximité ? Les salariés ont-ils reçu la formation adéquate ?
Préparation des solutions	Manutention, contraintes gestuelles et posturales, débordement des bacs, chute dans les bacs, irritation, intoxication, brûlure, explosion lors du mélange de produits incompatibles...	Le personnel est-il formé sur les risques inhérents aux produits ? sur la préparation des solutions ? Des EPI sont-ils à disposition ? Des consignes sont-elles affichées ?
Entretien du matériel de fertilisation, désinfection des tuyaux	Irritation, intoxication, brûlure...	Les manomètres et les tuyaux sont-ils en bon état de fonctionnement ? Le personnel est-il formé à l'utilisation des produits (eau de javel, acide,...) ? Le lieu de stockage des produits est-il sécurisé ? Des consignes ou procédures sont-elles mises en place ?
Préparation des solutions d'engrais	Brûlure, irritation, intoxication, dispersion accidentelle de produits	La toxicité des produits est-elle un critère de choix ? Répertoriez-vous les FDS (Fiches de Données de Sécurité) ?
Application mécanique (par réseau irrigation)	Contact avec produit 'fuite'	Entretenez-vous le réseau de manière régulière ? Réparez-vous systématiquement les fuites ?
Intervention sur le matériel de fertilisation (Buses bouchées, mauvais réglages)	Intoxication, irritation, brûlure	Le matériel est-il bien entretenu ? Le nettoyage du matériel est-il fait régulièrement ?
Utilisation du système d'irrigation	Lombalgie, postures pénibles, TMS	Utilisez-vous des systèmes d'enrouleur assistés ? Utilisez-vous des rampes mobiles ? Vérifiez-vous les installations électriques ?

## ✘ Evaluation des risques



### Traitements phytosanitaires sous-serres ou en plein air

Réflexion générale : Avez-vous mis en place une réflexion sur les alternatives aux traitements ? (Protection Biologique Intégrée, auxiliaires...)?

Situations dangereuses	Conséquences éventuelles	Pistes de solutions...
Pendant tout le traitement	Intoxications, brûlure	L'applicateur et le dirigeant sont-ils formés aux risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires (certiphyto) ? Utilisez-vous des EPI (masque, gants combinaison, bottes) ? Une trousse de premiers secours est-elle à proximité ? Achetez-vous les produits les moins nocifs dans la mesure du possible ? Avez-vous éliminé les produits cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques (CMR) ? Renseignez-vous la fiche d'exposition pour vos applicateurs ?
Approvisionnement en produits phytosanitaires et stockage Eclatement de bidon	Contact avec produit pur, intoxication, irritation, dispersion accidentelle de produits, incendie, brûlure	Avez-vous un local aux normes ? (local aéré, bac de rétention, eau à proximité, extincteur, local fermé à clef..). Des fiches de suivis des approvisionnements ? Faites-vous livrer vos produits ? Respectez-vous la réglementation liée au transport des matières dangereuses ?

Suite du tableau



### ✘ Traitements phytosanitaires sous-serres ou en plein air

Situations dangereuses	Conséquences éventuelles	Pistes de solutions...
Préparation de la bouillie Remplissage de la cuve, pulvérisateur	Contact avec les produits, intoxication, irritation, brûlures, pollution par ruissellement. Chute.	Utilisez-vous une pailleuse ? Y a-t-il un rince œil et/ou une douche dans l'aire de préparation ? Tenez-vous compte de la météo pour les traitements extérieurs ?
Application des produits manuellement (sous serres ou en plein air) ou par le système UBV (Ultra Bas Volume)	Contact avec les embruns pulvérisés, intoxication, irritation, brûlures, pollution par ruissellement, fatigue physique Lombalgie, évanouissement, hyperthermie (les appareils sont lourds et les tenues vestimentaires chaudes)	Utilisez-vous le système UBV ? Les traitements sont-ils réalisés le soir ou le week-end pour que personne ne rentre dans la serre lors du traitement et après ? Mettez-vous un panneau sécurité à l'entrée de la serre traitée (traitement en cours, délai de réentrée inscrit) ? Avez-vous mis en place le travail en binôme ? Respectez-vous les délais de réentrée ? Informez-vous les salariés sur les zones et les jours de traitement ? Quels sont les traitements automatisés en serre ? Disposez-vous d'un rince bidon ? Savez-vous comment choisir, entretenir et gérer les EPI ? Les précautions à prendre lors du nettoyage du matériel et des EPI ?
Nettoyage du matériel (tracteur, pulvérisateur). Nettoyage des EPI.	Contact avec les produits et les vapeurs résiduelles de la cuve, intoxication, irritation, brûlures, pollution par ruissellement, fatigue physique	Disposez-vous d'une aire de lavage et d'un bac de rétention ? Vous lavez-vous les mains après contact avec le produit ? Prenez-vous une douche après les traitements ? Connaissez-vous les procédures d'habillage et de déshabillage ?
Gestion des bouillies non utilisées	Pollutions	Comment gérez-vous les fonds de cuve ? Préparez-vous le volume de bouillie le plus adapté possible à la surface à traiter ? Disposez-vous d'un dispositif de traitement des effluents (Phytobac) ?
Gestion des déchets et des résidus	Intoxication, irritation, brûlures, pollution	Le personnel est-il informé des risques et des précautions d'emploi à prendre avec les déchets ? Gestion des EVPP (Emballages Vide de Produits Phytosanitaires) : organisez-vous le nettoyage et le stockage des bidons vides pour les collectes (ADIVALOR). Quels sont les EPI utilisés ?

Suite du tableau



## Evaluation des risques

### Traitements phytosanitaires sous-serres ou en plein air

Suite du tableau

Situations dangereuses	Conséquences éventuelles	Pistes de solutions...
Désherbage mécanique autour des serres	Coupures et projections, exposition au bruit  Postures de travail pénibles - TMS  Intoxications aiguës ou chroniques liées aux microparticules de poussières, pollen des végétaux	Vérifiez-vous l'absence d'autres salariés dans la zone de travail (projection de terre, pierres, de la lame...)? Votre matériel est-il maintenu en conformité? Nettoyez-vous la zone à débroussailler (repérage et évacuation des gros déchets)? Les équipements de protection sont-ils adaptés? (tablier, protège-tibias, gants, casque avec visière, protections auditives, chaussures de sécurité) Adaptez-vous correctement la sangle du harnais de la débroussailleuse à la morphologie du salarié?
Pollinisation, introduction d'auxiliaires de culture et confusion sexuelle.	Allergie	Respectez-vous les délais de ré-entrée? Respectez-vous les consignes de sécurité concernant les matériels utilisés (port de gants)



### Entretien du matériel

Situations dangereuses	Conséquences éventuelles	Pistes de solutions...
Approvisionnement et stockage en énergie primaire	Incendie, brûlure, explosion	Respectez-vous la réglementation en vigueur sur les quantités à stocker? Les affichages obligatoires sont-ils installés (interdiction de fumer...)? Des cuves de stockage sont-elles présentes et conformes? Avez-vous des systèmes d'extinction et de détection de fumées en cas d'incendie?
Contact avec les machines (machines mobiles et machines fixes)	Contusion, coupure, blessures diverses	Le matériel est-il entretenu régulièrement? Est-il consigné lors des interventions? un programme de maintenance est-il établi? Le bilan des entretiens est-il consigné par écrit? Les vérifications périodiques sont-elles réalisées par un organisme agréé?
Mauvaise combustion des chaudières, enrichissement en CO2	Intoxication au monoxyde de carbone (CO), explosion	Disposez-vous d'un système de détection du CO? Existe-t-il un dispositif de Ventilation Mécanique Automatique? Avez-vous mis en place une procédure d'alerte? Le personnel est-il formé au risque d'intoxication? Des vérifications périodiques sont-elles réalisées? Le système de chauffage est-il contrôlé et entretenu régulièrement?
Electricité des bâtiments (serres, atelier, ...)	Electrisation, électrocution	Les vérifications périodiques sont-elles effectuées? Le personnel dispose-t-il d'une habilitation électrique? Etes-vous équipé de disjoncteurs différentiels, d'une prise de terre efficace?







# Coordonnées de vos services prévention

## **MSA Alpes Vaucluse** *[www.msa-alpesvaucluse.fr](http://www.msa-alpesvaucluse.fr)*

- Site du Vaucluse  
1 place des maraîchers  
84056 AVIGNON Cedex 9  
04-90-13-66-99
- Site des Hautes-Alpes  
25 B, Avenue commandant Dumont  
05015 GAP  
04-92-40-11-65
- Site des Alpes-de-Haute-Provence  
Avenue Blaise Pascal  
ZI St Joseph  
04100 MANOSQUE  
04-92-73-49-73

## **MSA Provence Azur** *[www.msaprovenceazur.fr](http://www.msaprovenceazur.fr)*

- Site des Bouches-du-Rhône  
152 avenue de Hambourg  
13416 MARSEILLE cedex 20  
04-91-16-58-96
- Site du Var  
143 rue Jean Aicard  
83013 DRAGUIGNAN cedex  
04-94-60-39-98
- Site des Alpes-Maritimes  
17 rue Robert Latouche  
06294 NICE cedex 3  
04-93-72-68-68

## **MSA Corse** *[www.msa20.fr](http://www.msa20.fr)*

Parc Cunéo d'Ornano  
BP 407  
20175 AJACCIO cedex  
04-95-29-27-27

## **MSA Languedoc** *[www.msalanguedoc.fr](http://www.msalanguedoc.fr)*

Maison de l'agriculture  
4, place Chaptal  
CS 59501  
34262 MONTPELLIER cedex 2  
04-67-34-80-25

## **MSA Ardèche Drome Loire** *[www.msa-ardeche-drome-loire.fr](http://www.msa-ardeche-drome-loire.fr)*

- Site de la Drôme  
29 rue Frédéric Chopin  
26025 VALENCE Cedex 9  
04-75-75-68-67
- Site de l'Ardèche  
5 avenue du Vanel BP 614  
07006 PRIVAS Cedex  
04-75-66-42-19
- Site de la Loire  
43 avenue Albert Raimond BP 80051  
42275 SAINT PRIEST EN JAREZ  
Cedex  
04-77-91-55-35

## **FNPHP**

*[www.fnphp.com](http://www.fnphp.com)*

19, Bd de Magenta  
75010 PARIS  
Tel : 01 42 38 63 63  
Fax : 01 42 38 63 64  
Mail : [fnphp@fnphp.com](mailto:fnphp@fnphp.com)



**Nous remercions les professionnels qui ont collaboré à la réalisation de ce guide.**



**santé  
famille  
retraite  
services**

L'essentiel & plus encore